

corps d'armée où il y a des prisonniers de guerre flamands, un officier soit chargé, en surplus de ses fonctions, du secours (moral) « Fürsorge » aux Flamands de tout le corps d'armée, en particulier de la *distribution* à ces derniers de livres, tracts et d'autre lecture. Dans ce but, l'officier en question doit se tenir constamment en rapport avec la Kommandantur du camp de prisonniers de guerre de Göttingen, qui est l'office central pour le service de propagande parmi les prisonniers de guerre flamands.

3° Pour contrôler l'influence morale, le « *Flamenoffizier* » (officier pour les Flamands) doit personnellement prendre contact avec les prisonniers de guerre flamands, et, pour ce motif, visiter les lieux de travail (en compagnie d'un « *Vertrauensmann* » (homme de confiance) flamand du camp central principal). — Il convient de joindre encore à ceci du secours matériel plus étendu — la base de toute influence morale — même pour les prisonniers flamands appartenant à d'autres camps. Il aurait à veiller à ce que les Flamands soient bien soignés en ce qui concerne distribution du pain, vivres, vêtements et choix des détachements de travail, et qu'ils ne soient lésés d'aucune façon et sous aucun rapport comparativement aux Wallons ou autres prisonniers de guerre. Il s'en réfère à vous quant aux instructions précises à donner à cet officier, mais il attend un rapport du « *Königlichen Stellvertretenden General-Kommando* » sur les dispositions qui furent prises.

4° Le département vous prie de donner l'ordre aux censures pour correspondances des divers camps de Flamands du ressort de votre corps d'armée, de lui faire tenir à intervalles réguliers, et avec une traduction allemande en double exemplaire, des extraits de la correspondance adressée aux prisonniers de guerre flamands ou écrite par ceux-ci, qui permettent de juger de la conception politique des Flamands, ou qui contiennent des déclarations sur leur état d'esprit, leur situation et leur attitude envers la population.

(Signé) FRIEDRICH.

KRIEGSMINISTERIUM

Berlin, le 21 novembre 1916.

N° 900, 11. 16. U. K.

Comme suite à notre circulaire
du 17-10-16. N° 1993. 9. 16. U. K.
(Cfr pièce précédente)

Un « *Stellvertretendes General-Kommando* » a fait la proposition d'envoyer pour quelque temps au camp de Göttingen, avant leur entrée en fonction, ceux qui seraient nommés « *Flamenoffizier* » — ceci en guise de préparation. Le département se déclare d'accord, et considère qu'il faut pour cela une quinzaine de jours. Le début de ce cours de préparation sera annoncé, aussitôt que les corps d'armée qui viennent en ligne de compte auront désigné les officiers en question, d'accord avec l'ordonnance adjointe.

Relativement à la circulaire du 5-11-16. Abt. II b. Gefr. N° 19052 du Gouvernement Général à Bruxelles, le département demande de ne pas y envoyer directement les extraits de la correspondance des prisonniers flamands, mais de l'envoyer d'abord, en double exemplaire, à la « *Unterkunfts-Kriegsabteilung* », qui enverra un exemplaire à Bruxelles.

Par Ordre :
(Signé) HOFFMANN.

KRIEGSMINISTERIUM

Berlin, W. 66. le 11 déc. 1916.

UNTERKUNFTS-DEPARTEMENT

N° 92 12. 16. U. K.

En conséquence de sa circulaire du 21-11-16, n° 900. 11. 16. U. K. (cfr pièce précédente), le département annonce que le début du cours prévu pour les « Flamenoffiziere » au camp de Göttingen, est fixé au 15-1-17. Il prie de faire en sorte que le « Flamenoffizier » désigné pour votre corps d'armée, s'y présente ce jour-là à la Kommandantur.

Par Ordre :

(Signé) HOFFMANN.

Et voici le rapport sur ce cours pour « Flamenoffiziere ».

Le « Flamenoffizier »,
du district du IV^e corps d'armée

Altengrabow, le 14-2-17.

— 36 —

RAPPORT.

Le cours pour « Flamenoffiziere » a eu lieu du 15 au 26 janvier à Göttingen.

Il en a été rédigé un protocole détaillé. Celui-ci sera envoyé par le ministère de la guerre aux différents « Stelly. General-Kommandos », en même temps que les résultats de la session et une série d'autres annexes.

Les points de vue suivants, sur lesquels Monsieur le major von Bäerle, le représentant du ministère de la guerre, a particulièrement insisté, ont été mis en évidence au cours des pourparlers.

Le ministère attache la plus grande importance à ce que les Flamands apprennent l'allemand (« Hochdeutsch »); ils s'intéressent alors plus à la culture allemande.

Les intellectuels parmi les Flamands doivent s'occuper du flamand, et autant que possible pas du français. L'action dans le camp doit soutenir le travail allemand en Belgique.

Les buts sont : renforcement de l'esprit flamand, création d'une opposition entre l'esprit flamand d'un côté, et l'esprit français et wallon de l'autre ; formation d'un parti à affinités allemandes (« Deutsch-interessierten Partei »).

Des journaux et des tracts doivent être distribués dans les lieux de travail. Au surplus, des bibliothèques ambulantes doivent être organisées pour ceux-ci. Avant tout cependant, on doit soigner dans les lieux de travail pour le bien personnel des Flamands. Des lieux de travail particulièrement favorables doivent être choisis pour eux ; le cas échéant on permutera.

Il faut accorder au « Flamenoffizier » la faculté de prendre connaissance de ce que les prisonniers écrivent dans leurs lettres et sur les cartes.

.....
(Signé) CUNO,
Capitaine retraité de la Réserve II.

Les journaux dont il s'agit dans ce rapport sont principalement : *Het Vlaamsche Nieuws*, *De Gazet van Brussel*, *De Gazet van Leuven*, *De Eendracht* et *Ons Land*, qui commençaient à arriver régulièrement et étaient distribués gratuitement et à profusion. D'ordinaire on y ajoutait un ou des exemplaires d'autres journaux, de périodiques (p. ex. *De Toekomst*, paraissant en Hollande, et plus boche que les journaux allemands), de pamphlets et de brochures activistes. On trouva un jour parmi les périodiques et livres de propagande envoyés au "Flamenoffizier", et que les prisonniers flamands pouvaient se procurer, voisinant avec du Domela Nieuwenhuys-Nijegaard, un exemplaire *tout neuf* (de réimpression allemande donc), du fameux numéro anti-anglais du *Rire*, lors de la guerre des Boers... — C'est encore à partir de ce moment que les Allemands organisèrent l'espionnage parmi les Flamands au moyen des « *Vertrauensleute* » (hommes de confiance). L'épluchage des correspondances, ne leur suffisait pas.

Il faut avoir été en butte, là-bas, dans les camps, à cet espionnage continuel des moindres actes et des moindres paroles, pour bien se rendre compte de tout ce qu'il y avait de honteux et de méchant dans cette prostitution activiste. Bien des gens furent atteints sans raison. Parfois la conséquence n'en était que le déplacement dans un détachement de travail ("Arbeitskommando"), où l'on avait la vie encore moins commode; mais parfois c'était aussi la mine de charbon, la mine de sel (1), ou la fabrique de produits chimiques où le chlore et d'autres produits analogues faisaient au bout de quelques semaines les plus tristes ravages.

Nous aurons continuellement affaire à ces "Vertrauensleute", au cours de cet aperçu.

Les pièces suivantes vont nous apporter des précisions à leur sujet.

KRIEGSMINISTERIUM

Berlin, W. 66, le 10-2-17.

N° 1953/12. 16. U. K.

Rue de Leipzig, 5.

Secret

Concerne : *Propagande parmi les prisonniers de guerre.*

I

Pour assurer, même à côté des exigences actuelles de l'exploitation de guerre, le travail de propagande nécessaire parmi les prisonniers de guerre, le ministère de

(1) Le lieutenant belge Garray (8^e de ligne), un des chefs activistes du camp de Göttingen, fut un jour forcé, en pleine réunion activiste dans ce camp, d'en faire l'aveu. — Nous allons en avoir, d'ailleurs, encore d'autres preuves.

la guerre (Unterkunfts-Departement), a donné aux Commandements Généraux auxiliaires, qui ont dans leur ressort des camps de propagande (Aufklärungslager), comme compléments aux instructions antérieures, de nouveaux points de vue — dans des écrits séparés, selon qu'il s'agit de Flamands, Ukrainiens, ou Mahometans russes (Tartares). Le contenu principal conforme de ces instructions — directives pour le travail de propagande — est communiqué ci-après :

« Le succès de tout travail de propagande se maintient et tombe avec la cause allemande ; les buts du travail de propagande ne peuvent être atteints que par la victoire finale de la cause allemande. Mais cette victoire dépend de ce qu'en Allemagne l'armement soit exécuté dans la mesure géante requise, et que l'alimentation soit définitivement assurée. Pour ceci, du travail avec mise en œuvre de toutes les forces est nécessaire, aussi celles des prisonniers capables de travailler. Donc tout prisonnier de guerre auquel il importe que son but de propagande soit atteint, doit d'abord contribuer pour sa part à ce qu'en Allemagne *le travail nécessaire soit fourni*, et persévérer dans le travail avec complaisance.

Si claire et simple que soit cette conclusion, elle présume néanmoins de la part des prisonniers d'une certaine dose de discernement, qui fait défaut à *la grande masse*. Pour ce motif, cette conclusion doit leur être constamment présentée par des paroles et des écrits.

La grande masse des prisonniers de guerre ne se trouve plus actuellement que dans les détachements de travail ; dans les camps de propagande on ne peut plus influencer qu'un nombre relativement restreint et composé presque exclusivement de gens physiquement faibles. Le travail de propagande doit donc se faire à l'heure actuelle, dans les *Kommandos* (détachements de travail). Il ne suffit pas ici d'envoyer des journaux et des écrits, il faut exercer sur la masse une influence personnelle, par des visites, surtout dans le sens indiqué plus haut, pour exciter et conserver l'amour du travail ; les buts de la propagande ne doivent pas souffrir de ceci, et d'ailleurs n'en souffriront pas.

Le rapport de l'« Aufklärungsoffizier » (officier de propagande), publié dans l'annexe, fournit la preuve de ce qu'un travail de propagande, efficacement conduit par la Kommandantur et secondé par le Commandement Général auxiliaire et par l'Inspection, dans le sens des documents joints au rapport, ne gêne pas au travail, mais au contraire le favorise. La population allemande aussi, et surtout les employeurs ne verront pas d'inconvénient dans le travail de propagande, ils seront peut-être même disposés à y coopérer, après qu'on aura judicieusement pris contact avec eux. »

Cette communication générale concerne en premier lieu les Ukrainiens et les Mahometans russes (Tartares), parce que leurs camps de propagande en ont envoyé un grand nombre dans le ressort d'autres corps d'armée, dans le but de les y faire travailler. — Les points principaux s'appliquent néanmoins aussi aux prisonniers de guerre polonais, qu'on trouve un peu partout, — *même si la situation extérieure de ceux-ci venait à changer par l'institution d'un royaume indépendant, pendant l'état de guerre. Après comme avant, les Polonais doivent être désignés pour le travail en tout premier lieu.* (Pour le traitement des Polonais seront donnés incessamment des instructions générales, pour autant que l'ordonnance du U. K. N° 832/12. 16 du 20-12-1916 ne suffit pas.)

Le ministère de la guerre demande que, partout, on soigne à ce que le travail de propagande, tel qu'il est exposé plus haut, ne soit pas rendu difficile, mais, par contre, soit soutenu dans la mesure du possible. S'il était constaté que pareil travail de propagande avait une influence néfaste sur le travail, il faudrait nous (Unterkunfts-Departement) en prévenir au plus tôt.

II

Pour pratiquer la propagande telle qu'elle est exposée dans le paragraphe I, il est nécessaire de conserver dans les camps de propagande un noyau suffisamment nombreux de prisonniers de guerre, surtout des intellectuels ou du moins des gens intelligents. Ils doivent travailler aux journaux de camp et autres écrits de propagande, enseigner et apprendre, pour qu'il soit ainsi formé un nombre suffisant d'hommes de confiance (« Vertrauensleute »), qui puissent influencer personnellement leurs camarades travaillant au dehors ; ils doivent exercer toutes les activités servant ces buts, d'après les directives données par le ministère de la guerre pour les « Aufklärungslager ». A ceci se rattache aussi tout ce qui est indispensable pour tenir en éveil chez eux un état d'esprit de confiance, ainsi que la conviction, que leurs efforts sont secondés par les Allemands (1).

Comme il s'agit surtout d'intellectuels qu'on ne peut pas utiliser pour le travail au dehors, le nombre de forces qu'on perd pour l'économie de guerre (« Kriegswirtschaft ») sera minime. Toutefois on examine encore actuellement, si on ne pourrait plus rendre disponibles des prisonniers uniquement occupés dans un but de propagande, et pas aux travaux usuels des camps, sans causer préjudice aux devoirs imposés aux camps par ce qui précède.

Ce qui précède concerne en première ligne les trois camps d'Ukrainiens : Solzwedel, Rastatt, Welzlar, **et le camp flamand principal Göttingen**. Cela s'applique aussi cependant aux deux camps de Polonais (Gardelegen et Scheuenb./Celle, dont l'effectif ne devait en principe comprendre dès le début que des prisonniers inaptes au travail du dehors. Pour les devoirs incombant à ceux-ci, les directives qui font encore défaut seront données sous peu.

Ce qui précède concerne aussi, dans une mesure plus restreinte, les camps qui, tout en n'étant pas des camps de propagande, n'en possèdent pas moins, surtout dans leurs kommandos, des prisonniers que la propagande doit atteindre (des Flamands dans le ressort des IV^e, VII^e, IX^e, X^e et XI^e, et des Polonais dans presque tous les corps d'armée) : pour les soins moraux à apporter à ces prisonniers, en dehors des secours matériels, ces camps ont au moins besoin d'un certain nombre d'hommes de confiance (comités de secours).

III

Les camps centraux ne doivent plus diriger de prisonniers sur les camps de propagande, soit qu'il s'agisse ou des nouveaux arrivés, ou de prisonniers sortant d'hôpitaux ou d'infirmeries, ou de prisonniers venant de subir une peine, ou de prisonniers revenant de leur « Kommando » comme inaptes ou disponibles. Exception est faite pour des cas particuliers (n^o 1-4) et pour les prisonniers de couleur (n^o 5). Il faut éviter : de perdre des bras en tenant des prisonniers trop longtemps en instance de départ, d'encombrer inutilement les chemins de fer par des va-et-vient continuels de prisonniers, et de soustraire des hommes d'escorte à d'autres services. A l'avenir, il faudra donc vous conformer uniquement aux prescriptions suivantes, et éviter absolument des fautes de ce genre, grâce à des mesures

(1) Qui oserait encore prétendre que ce furent les Flamands qui *organisèrent* l'activisme ?

pratiques (emploi intermédiaire, — éviter de transporter des prisonniers isolément — épargner les hommes d'escorte — accords précis entre les camps intéressés).

1. **Polonais.** La question de savoir qui il faut considérer comme polonais, est résolue par le I du N° 832/12, 16, U. K. du 20-12-1916 :

Tous ceux qui sont originaires des régions polonaises occupées et qui ne professent pas le culte orthodoxe, (p. ex. aussi ceux nés de parents allemands et de juifs).

Tous ceux qui parlent le Polonais comme langue maternelle et ne professent pas le culte orthodoxe (p. ex. aussi des individus résidant en Grande-Russie) Ils doivent aussi, au surplus, faire une profession d'identité polonaise).

a) Les Polonais qui doivent changer de lieu de travail, ou qui, d'une autre façon, arrivent nouvellement dans des lieux de travail, ne doivent être réunis, et séparés des Grand-Russiens, que *dans la mesure du possible*.

b) Les Polonais *inutilisables* au travail du dehors ne peuvent être pris par le camp de Polonais compétent, (Gardelegen ou Scheuen b/Celle) que dans des cas isolés bien fondés, quand ce camp *en a besoin*, et que le camp principal d'origine ne peut pas les utiliser pour soigner leurs compatriotes dans les Kommandos.

Camps compétents :

Gardelegen (IV^e corps d'armée) pour le corps d'armée de la Garde, les 1^{er}, II^e, III^e, IV^e, V^e, VI^e, XVII^e, XX^e, et les corps d'armée royaux de Saxe.

Scheuen b/Celle (X^e corps d'armée) pour les corps d'armée nos VII, VIII, IX, X, XI, XIV, XV, XVI, XVIII, XXI, ceux du royaume de Bavière, et celui du royaume de Wurtemberg.

2. a) **Ukrainiens.** En règle générale, les Ukrainiens ne sont plus triés. Des demandes individuelles, bien fondées et faites spontanément par des prisonniers, aux fins d'être admis dans un camp d'Ukrainiens, doivent nous (U. K.) être soumises.

b) En principe, les Ukrainiens *déjà reconnus comme tels*, et qui ont dû quitter leur emploi, doivent être conservés par le corps d'armée actuel, et, en cas de réemploi, on agira avec eux comme il est prescrit pour les Polonais sous 1 a. Uniquement ceux qui sont devenus *complètement inaptes au travail* du dehors doivent être renseignés à leur camp Ukrainien, ou, si celui-ci est trop éloigné, à celui qui est *situé le plus près*, afin que ce camp les fasse chercher.

3. **Pour les Mahometans russes (Tartares)** il faut agir comme il est indiqué sous 2. Le seul camp de propagande compétent est le camp de Weinberg près de Zossen.

4. **Pour les Flamands**, qui sont pour la plupart répartis dans les IV^e, VII^e, IX^e, X^e et XI^e corps d'armée, cette répartition doit, en général, être maintenue. Seuls les nouveaux-arrivants sont à signaler au camp flamand principal *Göttingen* (XI^e corps d'armée), pour que celui-ci les fasse prendre sans fournir de remplaçants. Ceci est applicable aussi au petit nombre de Flamands se trouvant encore dans d'autres corps d'armée, s'ils devenaient *définitivement inaptes au travail*.

Concernant 1-4.

a) Tous les camps de propagande sont en outre autorisés à réclamer par listes nominatives au ministère de la guerre, certains prisonniers se prêtant spécialement aux travaux de propagande.

b) *En cas d'échange de grands blessés, ou d'internement dans un pays neutre, il faut que pour tous, sans exception, le ministère de la guerre (U. D.) ait été appelé à se déclarer d'accord.*

5. **Les prisonniers de couleur Français (Africains) et Anglais (Indous)** sont à réunir tous dans le camp du Croissant près de Zossen, auquel ils seront

signalés, pour que celui-ci les fasse prendre — en échange d'autres prisonniers uniquement au cas où ils se seraient montrés aptes aux travaux lourds.

Le ministère de la guerre (U. K.) donnera les instructions nécessaires pour que ceux qui sont aptes au travail soient employés selon leurs aptitudes, à l'intérieur du pays ou à un endroit quelconque où leur activité profite en plein à l'économie de guerre (Kriegswirtschaft) allemande.

Sont compris dans les prisonniers de couleur :

les Africains (du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie),

les indigènes du Sénégal et du Soudan,

les Congolais et les indigènes de l'Ouest africain,

les Indous,

les Australiens et les indigènes des îles de la mer du Sud,

pour autant qu'ils répondent aux conditions spéciales du camp du Croissant, c'est-à-dire : ne pas entrer en ligne du compte pour l'échange ou l'internement en Suisse ; ne pas être en traitement médical ; ne pas avoir été renvoyé du camp du Croissant comme n'y convenant pas.

..... copies.

Par Ordre :

(signé) FRIEDRICH.

ANNEXE

Rapport sur l'exercice et le succès du travail de propagande

(Dans l'annexe : circulaire de l'Inspection des camps des prisonniers de guerre pour les mairies, et instructions pour ceux qui accompagnent les hommes de confiance.)

Quand nous reçûmes, au mois de juillet, l'ordre de rendre le plus grand nombre possible de prisonniers disponibles pour la récolte, et de ne conserver au camp que les meilleurs éléments, nous avons élargi cet ordre en ce sens que nous avons envoyé tous nos prisonniers, et encore bien les meilleurs éléments en premier lieu. La raison de cette manière d'agir était, que précisément les meilleurs éléments désiraient le plus un changement à la vie de camp, et méritaient le plus de participer au bienfait d'une plus grande liberté dans les détachements de travail, et surtout dans la culture.

Bien que nous ayons compté de prime abord avec le retour au camp de tous ces gens après la récolte, l'évacuation complète du camp de tous les gens valides nous imposait quand même le devoir de rester en communication morale avec eux, pour ne pas compromettre les succès obtenus. Dans ce but on pouvait utiliser les « instructeurs » (Lehrer) présents au camp. Ceux-ci sont des prisonniers qui ont déjà, pendant presque un an, participé avec succès au travail de propagande en qualité d'instructeurs et de chefs d'organisations, et quelques-uns des officiers prisonniers de guerre qui ont su inspirer une confiance absolue, grâce à leur collaboration dans la commission de l'enseignement. Tous ceux-ci avaient déjà depuis un semestre l'autorisation de porter des effets civils.

Tous ceux-ci, au nombre de 30, ont été envoyés dans les détachements de travail comme hommes de confiance. Ils ont été partagés en 20 groupes, dont 3 furent envoyés dans les ressorts des XI^e, XIII^e et XXI^e corps, auxquels nous avons cédé des groupes de 500 prisonniers chacun ; les autres ont trouvé leur emploi dans les

kommandos de notre corps d'armée. Ces hommes de confiance voyageaient en compagnie de messieurs de la commission de l'enseignement, d'interprètes militaires, ou de territoriaux (Landsturmlaute). *Une instruction approfondie les avait convaincus qu'ils devaient tout d'abord renforcer chez leurs camarades le goût du travail. L'expérience nous a appris que cet essai a pleinement réussi. Ils se sont tous, sans exception, acquittés avec zèle et dévouement de la tâche qui leur avait été imposée, ils ont déconseillé des essais de fuite, et nous ont donné en maintes circonstances des indications précieuses pour le traitement des prisonniers. Plusieurs malentendus ont été éclaircis par eux au profit des patrons.* Rien que le fait déjà, que les hommes de confiance se sont présentés à eux comme délégués de la Kommandantur, a réjoui les prisonniers. Ceux-ci ont apprécié avec reconnaissance les soins que la Kommandantur leur témoignait, même dans les kommandos, où plusieurs d'entre eux se trouvaient déjà depuis très longtemps. Le fait que les hommes de confiance ont tâché de connaître l'opinion politique de leurs camarades, et de guider celle-ci, n'a gêné, en quoi que ce soit, les travaux pressants de la récolte. On s'est en outre aperçu à cette occasion du fait réjouissant, que dans les kommandos, les prisonniers se sont montrés beaucoup plus abordables pour une explication calme que dans les camps, ce qu'il faut attribuer à l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent précisément là où l'influence ennoblissante du travail ne leur laisse pas de temps pour des rêveries inutiles ou une conception chagrine de la vie. Le vrai caractère et leur véritable opinion se sont aussi révélés beaucoup plus vite et plus facilement à l'extérieur des camps. *Il a été beaucoup plus facile de reconnaître les éléments nuisibles et de les éliminer.* Plus d'une action punissable a été placée dans son vrai jour par les recherches des hommes de confiance, et ainsi jugée plus équitablement. — Qu'il ne soit encore dit qu'en passant, que des agissements contraires aux prescriptions de la part de chefs de kommandos ont été découverts par-ci par-là, et que des abus qui se glissaient ont pu être écartés.

Les conditions économiques obligent à présent à laisser tous les prisonniers dans les détachements de travail, mais la continuation de la propagande parmi les Ukrainiens est parfaitement associable avec cette exigence, sans nuire à leur force de travail : l'expérience l'a démontré. *Il est, au contraire, permis de prétendre, que plus les gens seront éclairés sur les buts de la grande guerre, plus ils reconnaîtront que de la victoire de l'Allemagne dépendent l'avenir et le bonheur de leur peuple, et mieux ils s'acquitteront, avec zèle et amour, du travail qui leur est imposé. Ils deviennent ainsi conscients que dès, à présent, ils coopèrent au grand travail de la libération de leur patrie, et qu'on ne les prépare pas seulement théoriquement à un avenir éloigné.* La conversion de l'abstrait en concret est l'élément vivifiant de tout enseignement.

Pour continuer avec succès la propagande, il suffit d'exploiter ce qui a déjà été fait.

1° Le nombre des hommes de confiance visitant les kommandos doit être augmenté, également dans le ressort des corps d'armée dont nous n'avons pu retirer nos gens par voie d'échange. Un rassemblement dans notre corps d'armée de tous ceux qui ont été cédés par ce camp est naturellement considéré comme particulièrement recommandable. — Cette augmentation est facilement possible parmi les 500 hommes, qui peuvent être rappelés au camp ; le choix en sera très aisé en cette occurrence, vu que nous possédons déjà, de par nos hommes de confiance, une liste des gens capables, appropriés et prêts à coopérer politiquement.

2° Dans les grands kommandos, des hommes de confiance spéciaux sont détachés

en permanence. *Ceux-ci marchent d'accord avec le chef du kommando, et surveillent, guident et instruisent continuellement leurs camarades.*

3° Les jours où l'on ne travaille pas, là où les circonstances locales le permettent, plusieurs kommandos sont réunis, pour que les Messieurs de la commission de l'enseignement puissent leur faire de grandes conférences.

4° La nourriture spirituelle est fournie par des bibliothèques ambulantes.

5° Le journal du camp paraît deux fois par semaine, pour maintenir la communion d'esprit avec le camp, point central.

Les hommes de confiance voyagent en civil, seul ou à deux, accompagnés par des membres du comité de l'enseignement, des interprètes ou des sous-officiers ou soldats appropriés. Les détachements de travail sont répartis en groupes d'après leur nombre, ce qui permet une action unitaire. — On prend de préférence, pour accompagner, des gens connaissant la contrée. Ils reçoivent une liste des kommandos à visiter, et on indique un endroit qui, par sa situation centrale, permet de visiter plus aisément les kommandos y attenant.

Dès son arrivée le conducteur se présente avec ses hommes de confiance à l'autorité locale, qui assigne un logement.

Toutes les autorités locales sont instruites, par l'Inspection des camps de prisonniers, sur les hommes de confiance, les devoirs de ceux-ci, etc. — L'autorité locale fait connaître à l'Inspection les frais de logement et de nourriture des hommes de confiance et de ceux qui les accompagnent. Celle-ci vérifie ces comptes et les fait rembourser par la Kommandatur, qui prélève les sommes sur son « fonds de propagande ». Pour leurs besoins personnels, les hommes de confiance et ceux qui les accompagnent, pour autant qu'il s'agit d'interprètes, sous-officiers et soldats, reçoivent un mark par tête et par jour. Les frais de déplacements en chemin de fer nécessités par le changement de lieu, de séjour, ou pour de petits voyages aux Kommandos voisins, seront remboursés à ceux qui accompagnent sur présentation d'une quittance, tous les dix jours lors de l'envoi de leur solde. Les conducteurs (ceux qui accompagnent) reçoivent un laisser-passer de la Kommandatur qui leur permet de prendre des coupons militaires. L'employé de service aux guichets attestera que des coupons militaires ont été pris. Les conducteurs ont reçu des instructions approfondies sur leurs devoirs et sur le but des voyages. Leur façon de se conduire résulte de la position des hommes de confiance, dont ils ont naturellement la surveillance, mais envers lesquels ils tiennent plutôt la place d'un compagnon de voyage qui comprend leur langue et qui doit introduire les hommes de confiance auprès de la population.

Les conducteurs fournissent régulièrement une fois par semaine un rapport sur leur séjour, leur changement de résidence (qu'ils ont à signaler également à l'Inspection en vue des comptes), et surtout sur ce qu'ils ont remarqué d'intéressant. Les hommes de confiance envoient un rapport hebdomadaire à la commission de l'enseignement. Toutes ces mesures ont été prises d'après des entretiens que j'ai eus personnellement avec l'Inspection, et se sont montrées excellentes pendant ces huit semaines. Il n'est pas étonnant que, naturellement, il y ait eu des difficultés par-ci par-là, surtout au début. Mais celles-ci ont été facilement écartées. Ici il y a pour les officiers de l'Inspection un large champ d'action.

Voici les principales difficultés :

1. Le Bourgmestre et la population se montraient d'abord très méfiants à l'égard des hommes de confiance, ne comprenaient pas le but, et craignaient une charge pour la commune. Dans la plupart des cas, ce manque de confiance s'en est allé tout seul, après qu'on eut pu juger de l'influence salutaire exercée par des visites sur

les prisonniers. Dans d'autres cas, des entretiens personnels ont occasionné la coopération bienveillante. Dans une ville, le Bourgmestre a invité l'homme de confiance, qui était un officier Ukrainien très instruit et connaissant bien l'allemand, à venir faire un exposé en cercle privé. D'autre part, pareille réception ne manque pas son effet sur les hommes de confiance et sur l'action de ces derniers sur leurs camarades.

2. Les officiers inspecteurs et les chefs de Kommando ne se montraient tout d'abord pas bienveillants à l'égard des hommes de confiance, dans lesquels ils voyaient des instruments de contrôle désagréables; et maints inconvénients, résultant pour eux de ces visites, les portèrent à exprimer à ce sujet un avis défavorable. Ici aussi, la voie a pu être aplanie jusqu'à la coopération intelligente, grâce à des discussions qui firent mieux comprendre, rendues possibles par la prévenance de l'Inspection.

3. Plusieurs difficultés surgirent aussi de par l'attitude défavorable de prisonniers de guerre russes, d'opinion adverse, qui cherchaient consciemment à faire suspecter les hommes de confiance par les patrons, en les accusant d'excitations au refus de travail, etc. L'effet de cette mise en suspicion disparaît maintenant tout seul, au fur et à mesure que la population voit la chose sous son vrai jour.

Vraiment, l'effet secondaire (c.-à-d., l'augmentation de l'ardeur au travail des prisonniers N. d. A.) d'un travail de propagande mené de pareille façon est d'une importance qui n'est pas à dédaigner. La population est amenée toute seule à diriger l'attention sur la situation à l'Est de l'Europe, et en particulier en Ukraine. A la suite de ceci, l'entendement politique de vastes cercles pourrait éprouver un réel enrichissement et approfondissement : un facteur dont, précisément en la grande époque que nous traversons à présent, l'importance ne pourrait pas être assez estimée.

(signature)

Capitaine et officier de propagande.

INSPECTION
DE CAMPS DE PRISONNIERS
DU XIV CORPS D'ARMÉE

Section VII. N° 653.

Karlsruhe, le 7 août 1916.

A la Mairie

Demain, mardi, le camp de Russes de Rastatt enverra 20 hommes de confiance russes, avec des conducteurs, dans les détachements de travail de ce camp de Russes, dans le but d'augmenter chez leurs camarades l'amour du travail pendant la récolte. Ceci se fera de telle sorte, qu'un homme de confiance avec un conducteur visitera les Kommandos d'un même ressort, à commencer par l'endroit indiqué sur l'enveloppe.

MM. les Bourgmestres sont priés de procurer contre paiement à ces hommes de confiance et à leurs conducteurs, du logement dans des maisons particulières, (non dans des hotels). MM. les inspecteurs voudront s'entendre avec les hommes de confiance et leurs conducteurs, pour la visite des Kommandos du lieu de résidence et des environs. Il faut envisager de laisser les hommes de confiance pendant la 1^{re} semaine dans le premier lieu de résidence, et de les envoyer plus

loin après entente avec les officiers inspecteurs. Il faut accorder aux hommes de confiance le plus de liberté d'action possible.

MM. les Bourgmestres sont priés de communiquer immédiatement à l'Inspection les résultats heureux de l'action des hommes de confiance, qu'ils auraient observés.

Ci-joint une lettre analogue pour MM. les officiers inspecteurs, que vous voudrez bien leur remettre.

V. CORBIÈRE,

Lieutenant-Général au service et Inspecteur.

Quoique la pièce "Kriegsministerium N° 1953/12. 16. U. K. Geheim., du 10-2-1917, identifie explicitement les Flamands avec les Ukrainiens, il pourrait se trouver encore des compatriotes qui seraient tentés de se refuser à croire que des soldats belges ont pu se prêter à pareille ignominie. Ils auraient tort pourtant. Dans la pièce *Résultat des entretiens en matière de propagande aux Ukrainiens et Polonais à Berlin le 2 juillet 1917*, le troisième point est le suivant: " Tout ce qui s'applique aux Ukrainiens, s'applique aussi aux Polonais et aux Flamands „. Cette pièce fut communiquée avec la note. *Stellv. Generalkommando — IV Armeekorps — Abt. II. b. Gef. — 12764. L/Ko. — Magdeburg, le 4 juillet 1917.*

« A l'officier pour Flamands, Capitaine retraité de la territoriale Cuno, qui doit se procurer des renseignements plus précis sur les questions discutées à Berlin, à l'occasion d'une visite personnelle au camp pour Ukrainiens de Salzwedel, par un entretien avec l'officier pour la propagande de là-bas, le capitaine retraité de la 2^e territoriale Schmidt. — De la part du Commandement général auxiliaire, pour le chef d'état-major.

(signé) KAUFMANN.

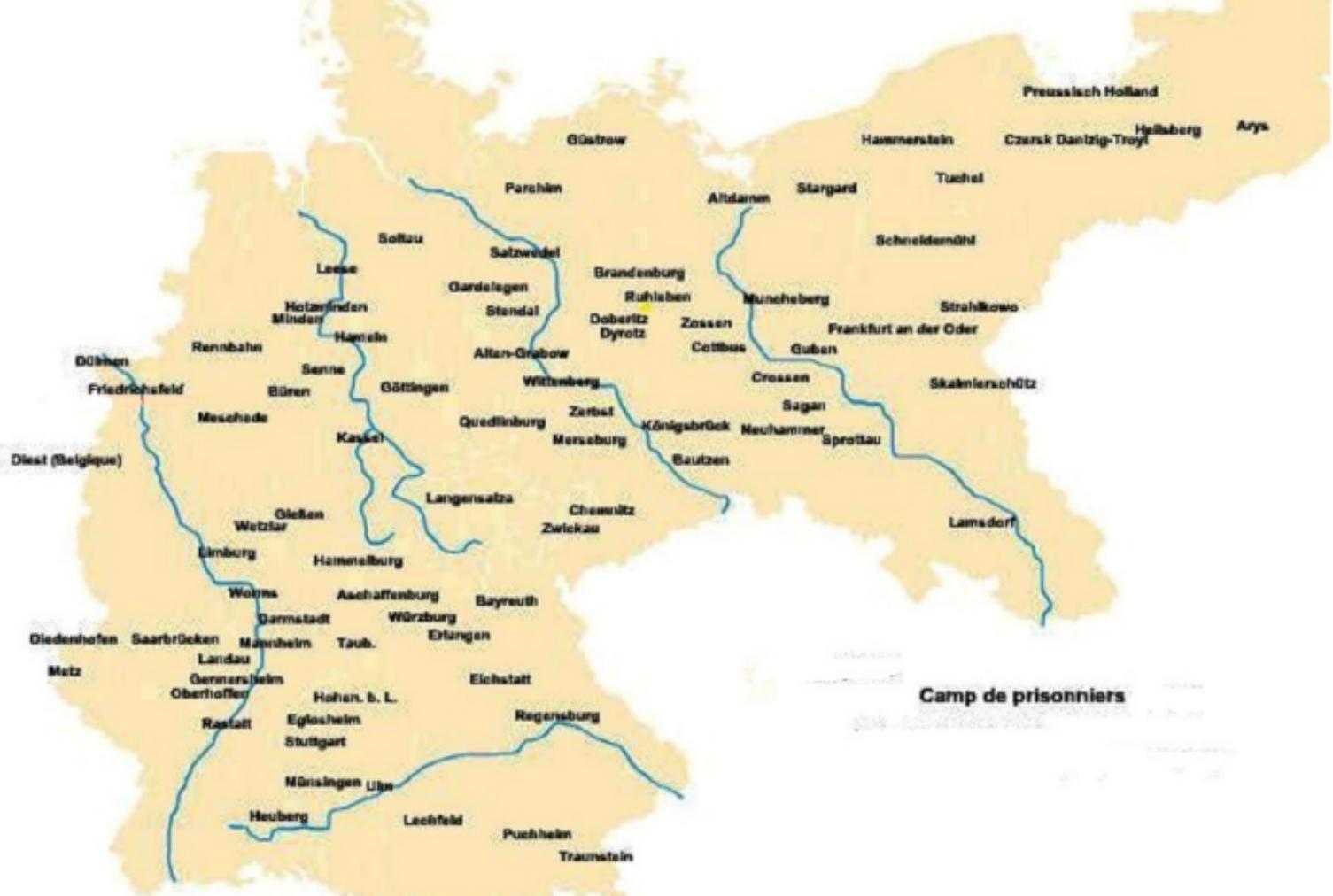
Le " Vlamenoffizier „ alla donc visiter Salzwedel le 17 juillet 1917, et fournit son rapport (n° 460 du " Vlamenoffizier „) le 19 du même mois. Nous sommes forcés de passer ce rapport — *comme d'ailleurs tant d'autres pièces intéressantes* — sous silence, pour ne pas sortir du cadre de ce livre.

Après ce que nous avons déjà vu quant à l'antagonisme à créer, entre Flamands d'une part et Wallons et Français de l'autre, il fallait s'attendre à ce que les Allemands cherchassent à les séparer, soit perfidement, soit brutalement.

Altengrabow, le 1^{er} mars 1917.

Mon Colonel,

Au nom des adjudants belges internés ici à Altengrabow, j'ai l'honneur, en ma qualité de plus ancien, et en conséquence de la communication, faite hier soir au rapport des compagnies de prisonniers, que bientôt les soldats belges d'expression



UN

Livre Noir

DE LA

TRAHISON ACTIVISTE

PAR

RUDIGER

“ LE JOURNAL DES COMBATTANTS „
ORGANE OFFICIEL DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS
11, QUAI DU COMMERCE, 11
BRUXELLES

PRÉFACE

Ce livre traite des trahisons commises au cours de la guerre par des soldats belges, victimes du maximalisme flamingant, dans les camps de prisonniers en Allemagne et au front de l'Yser. Ce n'est qu'après de longs mois d'hésitation, et après en avoir par deux fois reculé la publication (la première fois vers novembre 1919, la seconde fois en mars 1920), que je me suis décidé à le faire paraître, ne pouvant me résoudre à contribuer indirectement, par mon silence, à des manœuvres qui mènent à la ruine du pays. Je n'accomplis pas ce devoir sans profonde tristesse : parmi ceux que j'accuse, il y en a plus d'un que je voudrais pouvoir estimer, et la cause flamande qui leur fit commettre leurs crimes, reste la mienne.

Est-ce assez dire que les errements des uns ne m'aveuglent pas sur les fautes des autres ?

J'aurais préféré écrire en ma langue maternelle, mais ai cru devoir y renoncer pour des raisons pratiques.

J'ai tenu à user d'indulgence envers les personnes moins gravement compromises, en passant leurs noms sous silence.

Une enquête sérieuse fournira la preuve de tout ce qui est avancé dans ce livre, fruit de longues et minutieuses recherches à caractère purement personnel et privé.

Puisse mon humble et ingrat travail contribuer à délivrer la cause flamande d'individus qui la déshonorent !

Aux Combattants.

Camarades,

En terminant ce livre, je me trouve triste d'avoir dû remuer tant de choses écœurantes. Mais n'était-ce pas un devoir d'arracher le masque aux ennemis de la patrie ? N'est-ce pas toujours un devoir de proclamer la vérité ?

Avais-je le droit, comme Belge et comme Flamand, de parler en cette matière ?

Pendant la guerre, en Allemagne — où il y avait du danger à le faire — j'ai ouvertement prêché la fidélité au pays et au Roi. Depuis la guerre, en Belgique — où il y avait quelque danger à le faire — je n'ai pas hésité à me conduire en bon compagnon envers des flamingants imprudents, mais honnêtes. Enfin, n'ai-je pas moi-même été l'objet de menées sournoises et haineuses de la part de compatriotes sans discernement et sans caractère, parce que l'activisme ne m'empêcha nulle part et jamais de me sentir « Flamand ».

Camarades flamands,

Pour que, tous ensemble, fiers de notre Droit, nous puissions commencer le travail de justice et de pacification, il nous est un devoir, une nécessité, de poser un glaive nu entre nous autres et la triste bande des perdus. Alors nous réussirons, sûrement ! Par-dessus les têtes des semeurs de discorde et des arrivistes ! Pour le salut et du peuple flamand et du peuple wallon, dont les cœurs droits sont frères et ne demandent qu'à loyalement s'entendre. — Pour ma part, je n'ai jamais failli pour la Belgique : n'est-ce pas un gage que je ne faillirai jamais non plus pour les droits sociaux imprescriptibles du peuple flamand ?

Camarades,

J'ai l'impression de partir en mission, tout seul, par une nuit noire, au milieu des lignes ennemies. Vous seuls, vous savez ce qui se passe en ce moment-là dans le cœur du soldat. Il le fallait !... Mais lorsque, dans quelques heures, vous entendrez sauter la position ennemie, camarades, je vous en supplie, alors, tous, montez une fois encore à l'assaut ! Le pays, c'est nous autres ! Le pays n'a que nous pour oser et pour avoir du cœur ! Et lorsque, nous autres, nous disons : « Nous voulons ! », tous savent que le

chemin mène tout droit, et que la fin est honnête et élevée. Car dans le sang et dans le feu nos âmes se sont épurées à l'état de l'or le plus pur, et dans le grand vide de la Mort nos poumons ont exhalé les derniers germes de la mesquinerie et de l'égoïsme, pour se gonfler ensuite de l'éther léger de l'idéal et du sacrifice ! Debout, camarades ! Allons-y ! C'est pour la patrie, c'est pour nous-mêmes, c'est pour tous nos camarades qui sont restés là-bas !

Et si bien des personnages responsables restent indifférents ou complices, nous avons encore notre bon Roi, notre Chef de l'Yser, qui, au milieu des ministres, qui passent, et des Représentants du peuple, qui trop souvent ne représentent qu'eux-mêmes, saura encore mener la Belgique à l'Honneur et à la Victoire, parce qu'il est le Roi des Belges, et parce qu'il est Grand !

Rudiger.

FIN.
